



JE SÈME LE COUVERT SOUS LE MAÏS EN PLACE



EFFICACITÉ : bonne si couvert réussi, +20-30 kg d'azote récupéré par rapport à un semis plus tardif après récolte. Surtout si le maïs est récolté tardivement



PUBLIC CIBLE : adapté aux élevages herbivores et valorisation possible du fourrage



MISE EN ŒUVRE : facile avec le matériel déjà présent sur l'exploitation



COÛT : 30-40 €/ha semences comprises



► POURQUOI mettre en place cette action ?

Pour **couvrir le sol de manière plus efficace** qu'un couvert semé après les chantiers de récolte du maïs, créneau souvent disponible seulement deux à trois semaines après la récolte.

Pour **mieux répartir la charge de travail** sur l'exploitation en semant le couvert végétal dans le maïs à une période plus creuse.

Pour pouvoir les **valoriser en dérobées** sous forme de fourrages pâturées ou récoltées avec un meilleur rendement.

Pour limiter le ruissellement et l'érosion en cas de pluies orageuses à l'automne-hiver grâce à un couvert déjà bien implanté à la récolte du maïs et couvrant ensuite rapidement le sol.

Pour maintenir la succession de deux cultures de maïs tout en réduisant les fuites en inter-culture (moindre lessivage, érosion..).

► COMMENT la mettre en place ?

La technique consiste à implanter le couvert végétal dans le maïs en place. L'objectif est d'avoir un couvert levé qui va végéter sous le maïs en place pour démarrer dès qu'il sera récolté.

Il s'agit de semer avant le **stade limite de passage du tracteur dans le maïs** (stade 8-10 feuilles), ce stade est en général atteint vers mi-juin- début juillet en fonction de la précocité de la zone climatique et de la date de semis du maïs.

Possibilité de semer avec le matériels déjà présent sur l'exploitation ; un distributeur d'engrais centrifuge, pendulaire..., un petit semoir à micro-granulés et couverts végétaux ou lors du passage du désherbage mécanique.

Plusieurs espèces peuvent être utilisées mais c'est le **Ray-grass d'Italie qui donne de bons résultats** et une bonne régularité. Pour un coût de semences limité, prévoir 15 à 20 kg/ha de semences.

En pratique

La date de semis sera déterminée en fonction du stade du maïs, celui-ci doit commencer à couvrir l'inter-rangs mais il est aussi possible de semer à un stade plus avancé. Pour lever, le couvert doit pouvoir bénéficier d'un sol humide et voir un peu la lumière au démarrage. Cette technique est aussi opportuniste, le semis avant une pluie annoncé sera déterminant sur sa réussite. **L'ombrage du maïs crée une humidité qui permet la germination des graines** de RGI posées en surface. Dans le cas d'un semis à la volée, semer en l'absence de vent, sur feuilles de maïs sèches pour éviter que les graines de RGI ne collent aux feuilles sans atteindre le sol.

Il est aussi possible de valoriser un passage de **bineuse** en semant avec un petit semoir électrique, celui-ci permettra un meilleur contact sol-graine.

On choisira une **variété alternative de courte durée** pour une destruction facilitée au printemps.



Si le pâturage du ray-grass italien en hiver est possible, l'absence de travail du sol lors du semis du RGI permet une meilleure portance pour les animaux.

À savoir

- En conditions humides de récolte du maïs, l'efficacité de cette technique est limitée sous les passages de roues. Le tassement du sol peut détruire le jeune couvert de RGI.
- Eviter de semer trop tôt sous peine de concurrencer le développement du maïs, attendre le presque recouvrement du sol par les feuilles de maïs.
- Utiliser un programme de désherbage adapté pour éviter tout risque de rémanence pour le couvert semé.



CONTACT

Chambres d'agriculture de Bretagne
Service Agronomie

Tél. 02 23 48 27 10

service-agronomie@bretagne.chambagri.fr

ou votre antenne locale Chambre d'agriculture

Pour aller + loin

Retrouvez sur
www.chambres-agriculture-bretagne.fr
rubrique Cultures

• Articles et publications

> RGI sous couvert de maïs : quelques principes
(Terra 28/04/2017)

